Relations UE/RAS Macao: consolidation à partir de l'an 2000

2000/2099(COS) - 15/02/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mario SOARES (PSE, P), le Parlement européen salue la manière dont s'est opérée la rétrocession de la RAS de Macao. Il lance un appel au gouvernement de la RAS de Macao pour qu'il fasse appliquer la Loi fondamentale et présente aux Nations unies les rapports prévus par le Pacte international sur les droits civils et politiques et le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels. Il se félicite de l'intention de la Commission de publier des rapports annuels sur les relations entre l'UE et Macao et demande que celle-ci s'exécute d'ici avril 2001 afin de fournir une évaluation mise à jour de la situation à Macao. Le Parlement soutient le projet de la Commission de conserver la question de Macao parmi les sujets de dialogue entre l'UE et la Chine et exhorte vivement le Conseil à maintenir son soutien à la RAS de Macao. Il souhaite que l'Union utilise activement les instruments dont elle dispose, et notamment le dialogue politique, les actions communes, les positions communes et renforce le dialogue avec les autorités de la RAS grâce à l'envoi sur place de représentants de ses institutions. Dans la foulée, le Parlement encourage l'Union à promouvoir les actions de coopération avec Macao et à maintenir en vigueur l'accord de commerce et de coopération UE/Macao de 1993. Tout en se félicitant de l'essor des sociétés européennes qui développent des activités à Macao, ainsi qu'en Chine par l'intermédiaire de Macao, il demande que celles-ci respectent les normes fondamentales du travail définies par l'OIT et demande à la Commission de suivre l'évolution de la situation en la matière. La Commission est en outre invitée à mettre en place un chargé de cooopération CE-Macao à Macao, qui aura pour tâche de soutenir la coordination de la coopération bilatérale et lance un appel à la délégation économique et commerciale de Macao auprès de l'Union afin qu'elle intensifie ses relations avec les institutions européennes et manifeste clairement l'engagement qu'elle a pris de renforcer les relations Macao-UE.